



## DÉLIBÉRATION

### du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 15 juillet 2020

#### Délibération n°28-2020 : Élection du vice-Président du Conseil d'administration

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L 712-2 et L 713-3 ;

Vu les statuts de l'Université Bretagne Sud, notamment l'article 32 ;

Considérant que la séance s'est tenue en visioconférence ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Élit, sur proposition de la Présidente de l'Université, par la voie d'un vote secret sous constat d'huissier, Sébastien LE GALL en qualité de vice-Président du Conseil d'administration en charge des Ressources humaines.

Membres en exercice : 30  
Membres présents : 23  
Membres représentés : 5

Nombre de suffrages valablement exprimés : 21  
Nombre de voix obtenues par le candidat :  
- Oui : 20  
- Non : 1

Votes blancs : 4  
Abstentions : 2  
Ne prend pas part au vote : 1

*Visa de la Présidente*

*Virginie DUPONT*

Documents en annexe : Curriculum vitae de Sébastien LE GALL.